



Lettre Infos du SNUipp-FSU 66 du mercredi 30 mars 2022

La phrase du moment : « la revalorisation nationale, compte-tenu de la masse salariale (des enseignants), n'est pas la plus efficace », « on va payer mieux ceux qui sont prêts à faire plus d'efforts ». Emmanuel Macron, 17/03/2022

[Lire l'article du Café Péda « Macron règle leur compte aux enseignants » ICI](#)

Nous savons enfin - bon on s'en doutait un peu beaucoup quand même - **ce que signifiait la « revalorisation historique » dont Blanquer a parlé pendant 5 ans : elle n'est pas encore arrivée, elle n'est pas pour toutes et tous, pas partout et à condition de travailler davantage !** « Les services publics sont notre bien le plus précieux » disait Macron au plus fort de la crise sanitaire...

Au sommaire :

- Mouvement 2022 : une visio par jour pendant la période des vœux pour vous accompagner !
- Les réunions d'information syndicale : le calendrier actualisé !
- RIS spéciale retraite : vendredi 13 mai de 14h à 17h, informez-vous !
- Refus de temps partiel ou de mise en disponibilité : pas une fatalité !
- Permutations nationales et INEAT/EXEAT
- Mardi 5 avril : journée de grève des AESH !
- Situation catastrophique du remplacement dans les P.O. : pas remplacé.e ? Scannez !
- Stage FSU 66 le vendredi 20 mai : « Comment travailler ensemble, enseignant.es et AESH ? »
- Solidarité Ukraine dans les écoles : le SNUipp-FSU 66 soutient l'action de la FCPE 66

Mouvement 2022



Le mouvement 2022 approche à grands pas. **L'ouverture du serveur pour saisir vos vœux est normalement prévu du lundi 4 au mercredi 13 avril. A l'heure de l'envoi de cette lettre d'information, la circulaire mouvement et le cahier des postes n'ont toujours pas été diffusés par l'administration.**

Vos représentant.es du SNUipp-FSU 66 seront sur le pont pour vous aider, vous informer, vous renseigner **dès le jour de la parution des documents du mouvement : nous organisons, tous les soirs, du lundi au vendredi des visios Mouvement !**

[Pour assister aux visios quotidiennes « spéciales Mouvement 2022 » c'est ICI](#)

[Consulter notre page spéciale Mouvement ICI](#)

Les Réunions d'Information Syndicale (RIS) du SNUipp-FSU 66

Le SNUipp-FSU permet aux enseignants et aux AESH de se retrouver pour échanger, débattre, s'informer, ...c'est dans les RIS et c'est ici ! 2 possibilités :

- ▶ 2 RIS sur le temps des animations pédagogiques + 1 RIS sur le temps devant élèves
- ou ▶ 3 RIS sur le temps des animations pédagogiques

Même si le format des animations pédagogiques a changé, avec les plans maths et français, **la participation aux RIS reste un droit et nous pouvons toujours les décompter des 108 heures** (hors APC). Les animations pédagogiques annoncées comme "obligatoires" ne le sont toujours pas, la législation n'a pas changé !

Mardi 5 avril à 17h30 :	Torreilles (école élémentaire Jules Verne)
Mardi 5 avril à 17h30 :	Perpignan (école élémentaire Anatole France)
Mercredi 6 avril à 9h :	Le Boulou (école élémentaire La Suberaie)
Jeudi 7 avril à 17h30 :	Canohès (école élémentaire Julien Panchot)
Vendredi 8 avril à 14h :	Perpignan RIS sur temps de classe (SNUipp-FSU 66, 18 rue Condorcet)
Mardi 12 avril à 17h30 :	Argelès sur mer
Mercredi 13 avril à 9h :	Canet-village (école élémentaire Pierre et Marie Curie)
Mercredi 13 avril à 9h :	Cerdagne / Capcir (lieu à confirmer)
Vendredi 15 avril à 14h :	Perpignan RIS SPÉCIALE AESH (SNUipp-FSU 66, 18 rue Condorcet)
Mardi 10 mai à 14h :	Perpignan RIS SPÉCIALE AESH (SNUipp-FSU 66, 18 rue Condorcet)
Mardi 10 mai à 17h30 :	Perpignan (école maternelle Vertefeuille)
Jeudi 12 mai à 17h30 :	Ille sur Tet
Vendredi 13 mai à 14h :	Canohès RIS SPÉCIALE RETRAITES (détails ci-dessous)

RIS spéciale « RETRAITE »

Nous organisons une **RIS spéciale RETRAITE le vendredi 13 mai de 14h à 17h** à l'école élémentaire de Canohès **animé par un membre de l'équipe nationale du SNUipp-FSU.**

Quelles démarches pour faire valoir ses droits à la retraite ? Comment calculer sa pension ?
Le point sur les réformes passées et à venir, quels impacts ?

Informez votre IEN de votre participation une semaine avant puisqu'il s'agit d'une RIS sur temps de classe.

Refus de temps partiel et de mise en disponibilité : pas une fatalité !

Les demandes de temps partiel et de mise en disponibilité pour 2022/2023 **sont possibles jusqu'au 31 mars - ce jeudi !**

Certain.es collègues sont contactés par leur IEN, suite à leur demande de temps partiel ou de mise en disponibilité, **afin de les informer d'un probable refus par le DASEN** : n'hésitez pas à demander une entrevue à votre IEN s'il ne vous la propose pas, à laquelle un représentant.e du SNUipp-FSU 66 peut vous accompagner !

Dans tous les cas, dès réception d'une réponse négative de l'administration, des possibilités de recours existent ! Contactez-nous afin que nous vous accompagnions dans ces démarches.

Le SNUipp-FSU 66 dénonce les refus de temps partiel, de mise en disponibilité et même de départ par rupture conventionnelle. Nous continuons de militer en faveur d'une quotité de travail librement choisie par les agents !

Permutations nationales



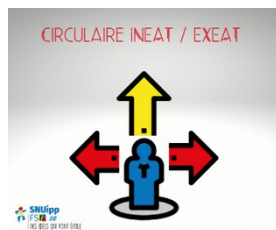
Le mercredi 9 mars 2022, le ministère a communiqué les résultats du mouvement inter départemental à tout.es les enseignants.es y ayant participé.

La contestation des résultats est possible à compter de cette date. Elle se fait par un recours administratif qui regroupe deux recours ; le recours auprès du DASEN et le recours hiérarchique auprès du ministre. **Ils devront intervenir avant le 8 mai 2022** (délai de 2 mois à compter de la décision).

Pour ces opérations, les représentants du SNUipp-FSU vous accompagnent dans la rédaction et la formulation de vos recours et peuvent vous assister lors des réunions avec l'administration. **N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour vous aider dans la formulation de votre recours.** Nous transmettrons votre dossier à nos collègues qui siègent en commission nationale.

Le SNUipp-FSU met à votre disposition [le formulaire en accès direct ici](#) pour pouvoir répondre à chaque situation. Les données que vous y saisissez nous permettront de vous adresser toutes les informations.

INEAT / EXEAT



La circulaire départementale a été publiée. Date limite de demande le 20 mai 2022.

Les collègues qui veulent quitter le département doivent formuler une demande écrite d'EXEAT au DASEN et une demande écrite d'INEAT au DASEN du département souhaité. Attention, ces deux courriers doivent être envoyés au DASEN des P.O.

Contactez-nous pour plus de renseignements et bénéficier de notre accompagnement !

[Consultez la circulaire INEAT / EXEAT ICI](#)

Journée de mobilisation des AESH : mardi 5 avril 2022

Le collectif des AESH du 66 ainsi que l'intersyndicale FSU 66, CGT Educ'action 66, SUD éducation 66-11 appelle les AESH à une nouvelle journée d'action le mardi 5 avril et à se mobiliser massivement par la grève et la manifestation.

Mardi 5 avril à 10 heures Place de la Victoire, Perpignan

Manifestation suivie d'une audience en préfecture

[Toutes les infos et le communiqué intersyndical ICI](#)

Pas remplacé-e ? Scannez pour alerter !



Dans un contexte de carence du remplacement, le SNUipp-FSU 66 et la FCPE 66 agissent pour proposer une action simple et en temps réel aux familles et à la communauté éducative dont l'enseignant-e n'est pas remplacé-e.

Le **SNUipp-FSU 66** et la **FCPE 66** appellent chaque école à placarder visiblement une affiche avec un QRCode à l'extérieur de l'école. Ce QRCode, en le scannant, permet de compléter rapidement un formulaire qui envoie automatiquement un mail dénonçant un non-remplacement. **A qui est envoyé ce mail ?** Au Directeur académique, à la Rectrice, à la DGRH (au ministère), à tous les parlementaires et sénateurs du département.

➡ [Plus d'infos et téléchargez l'affiche en format pdf en cliquant ici](#)

Stage FSU 66 le vendredi 20 mai 2022 : « Comment travailler ensemble, enseignant.es et AESH ? »



Stage animé par Grégoire Cochetel, enseignant spécialisé auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers, puis coordinateur des aides humaines pour élèves en situation de handicap en Indre-et-Loire et dans le Puy-de-Dôme. Il a également été adjoint au directeur de l'Espé Clermont Auvergne et a exercé en qualité d'enseignant-formateur en INSPE.

Vendredi 20 mai 2022 au collège de Toulouges de 9h à 17h

Les stages de formation syndicale sont ouverts à l'ensemble des personnels, syndiqué-s ou non. Participer à un stage syndical est un droit (même en temps de crise sanitaire) que vous soyez AESH, enseignant titulaire ou stagiaire. Vous avez droit à 12 journées par an. A l'heure des animations pédagogiques imposées par l'institution et qui ne correspondent pas aux attentes de la profession, le SNUipp-FSU 66 et la FSU 66 vous proposent des stages animés par des chercheurs ou par des membres de notre équipe nationale.

[Toutes les infos pour s'inscrire ICI](#)

Solidarité Ukraine dans les écoles : le SNUipp-FSU 66 soutient l'action de la FCPE

La FCPE 66 organise des collectes de dons de matériel scolaire, avec le soutien des parents d'élèves qui ont la volonté de s'impliquer dans ce projet, dans l'objectif de venir en aide aux élèves Ukrainiens venant chercher refuge dans notre département.

Le SNUipp-FSU 66 s'associe à cette action ! [Toutes les infos pratiques et l'affiche ICI](#)

[Se \(re\)syndiquer au SNUipp-FSU !](#)

Le **SNUipp-FSU 66**, c'est une équipe de 10 militant-es, collègues enseignant.es dans le département, déchargés d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils et elles l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué-es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du **SNUipp-FSU 66**, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué-es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

[Je me syndique](#) ➡ [ICI](#)



Pour nous suivre et nous contacter:

E-mail : snu66@snuipp.fr

Site internet du 66: <http://66.snuipp.fr/>

Site internet national :SNUipp-FSU National: <http://www.snuipp.fr>

Adresse: 18, rue Antoine Condorcet 66000 Perpignan

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h

Téléphone: 04.68.50.78.44

 [snuippfsu66](https://www.instagram.com/snuippfsu66)  [@snuipp66](https://twitter.com/snuipp66)  [SNUipp-FSU 66](https://www.facebook.com/SNUipp-FSU-66)

Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD

Ton équipe du SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !

									
Emma Chazarenc	Jean- François Noguès	Audrey Corrège	Jérôme Guy	Océane Salles	Raymond Bot	Aurélie Frénal	Frédéric Traby	Laure Martinez	Christophe Noguère